

2000-01

C 2003/8

Rapport
sur l'exécution
du Programme

Rapport sur l'exécution du Programme | 2000-01



C 2003/8

FAO



C 2003/8

Août 2002

*Trente-deuxième session
de la Conférence*

29 novembre - 10 décembre 2003

2000-01

Rapport
sur l'exécution
du Programme

Organisation
des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture
Rome, 2002

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l' Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. Les informations ci-après peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Chef du Service des publications, Division de l'information, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie ou, par courrier électronique, à copyright@fao.org

© FAO 2002

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ce rapport sur l'exécution du Programme, à l'intention des organes directeurs de la FAO, décrit les réalisations de l'Organisation pendant l'exercice biennal 2000-01 sur la base des ressources qui avaient été mises à sa disposition au titre des crédits budgétaires du Programme ordinaire et des fonds extrabudgétaires. Plusieurs innovations qui ont marqué cette période auront des conséquences à long terme sur les activités de la FAO.

Le cadre stratégique pour la FAO 2000-15, approuvé par la Conférence de la FAO en novembre 1999, fournissait des lignes directrices pour l'élaboration des futurs programmes de l'Organisation. Le cadre et la méthodologie de planification décrits dans le cadre stratégique y compris le nouveau modèle de programmation ont été appliqués rigoureusement à la formulation du Plan à moyen terme 2002-07 et du Programme de travail et budget (PTB) 2002-03, et ont sans doute contribué à l'adoption par la Conférence de la FAO, par consensus, d'un budget à croissance réelle zéro pour l'exercice 2002-03, après plusieurs exercices de croissance nominale négative ou nulle.

Le rapport sur l'État de l'insécurité alimentaire dans le monde de 2000 estimait à 792 millions le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde et soulignait que les progrès étaient trop lents pour atteindre l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation, à savoir réduire de moitié avant 2015 le nombre des personnes sous-alimentées. Conscient de la gravité de la situation, le Conseil a approuvé en novembre 2000 ma proposition de saisir l'occasion offerte par la Conférence de novembre 2001 afin d'examiner au niveau politique le plus élevé les progrès accomplis dans l'application du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation (SMA). La planification de cet événement capital (SMA: cinq ans après) a été confiée plus particulièrement au Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Malheureusement, en raison de problèmes de sécurité liés aux incidents tragiques de septembre 2001, le SMA: cinq ans après a dû être reporté à juin 2002.

Le programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) a continué à s'étendre et est désormais

opérationnel dans plus de 65 pays à faible revenu et à déficit vivrier et dans d'autres pays en développement. En outre, sa formulation est en cours ou achevée dans 17 autres pays. Les ensembles technologiques utilisés sur les parcelles de démonstration du PSSA montrent que des augmentations de rendement de 200 à 300 pour cent sont possibles. Pour montrer aux agriculteurs comment appliquer des technologies améliorées, plus de 340 techniciens de terrain ont été déployés au titre d'accords de coopération Sud-Sud. À la suite d'accords conclus au cours de l'exercice biennal 2000-01 plus de 1 350 experts et techniciens de terrain ont été affectés à des composantes de projets du PSSA au titre de la coopération Sud-Sud. Le fait que le montant total des contributions annoncées au PSSA par des donateurs multilatéraux, bilatéraux et unilatéraux ainsi que des institutions financières internationales ait atteint au cours de l'exercice biennal plus de 240 millions de dollars E.-U. témoigne du succès de ce programme catalytique.

La Journée mondiale de l'alimentation et les événements connexes ont continué à sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de la faim dans le monde et permis de collecter des fonds pour traduire dans les faits le slogan «de la nourriture pour tous». Les thèmes de la Journée mondiale de l'alimentation de 2000 et 2001 – un millénaire libéré de la faim et lutter contre la faim pour réduire la pauvreté – ont appelé l'attention sur le fait que la faim est la manifestation la plus critique de la pauvreté et que supprimer la faim est une première étape indispensable pour réduire la pauvreté et garantir la sécurité alimentaire. Le Programme des Ambassadeurs de la FAO a, lui aussi, été élargi et ce ne sont plus désormais quatre, mais dix personnalités éminentes du monde de la science et du spectacle, y compris un Prix Nobel, qui se sont engagées personnellement et professionnellement à utiliser leur position sociale pour sensibiliser l'opinion aux problèmes humanitaires universels qui sous-tendent la mission de la FAO. Grâce à la générosité du public, plus d'un millier de microprojets financés grâce au TeleFood ont été mis en route pour aider de petites communautés dans plus de 110 pays répartis un peu partout dans le monde.

De nombreuses autres activités de l'Organisation sont tout aussi importantes même si elles ne bénéficient pas du même retentissement. Les programmes normatifs continuent dans les domaines où la FAO possède un avantage comparatif. Des publications comme la Situation de l'alimentation et de l'agriculture (SOFA), l'État de l'insécurité alimentaire dans le monde (SOFI), la Situation des pêches et de l'aquaculture mondiale (SOFIA) et la Situation des forêts mondiales (SOFO), de même que l'information affichée sur le site Web de la FAO – par le truchement notamment du Centre mondial d'information agricole (WAICENT) – continuent à fournir des analyses, des informations et des statistiques utilisées dans le monde entier. De même la FAO a continué à servir de forum à des débats et des décisions sur des sujets touchant de près à l'alimentation et à l'agriculture comme le Traité international juridiquement contraignant sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le Codex alimentarius et le Code de conduite pour une pêche responsable. Les services consultatifs et l'assistance technique aux Membres demeurent une des activités principales de la FAO et des efforts importants ont été faits pour étendre le programme de terrain.

Le processus de décentralisation s'est poursuivi avec la décision de confier la responsabilité des opérations aux représentants de la FAO pour l'exécution de projets nationaux dans les pays disposant d'un bureau de la FAO. Pour faciliter ce processus, qui exige une communication efficace entre les bureaux dans les pays, les bureaux régionaux et sous-régionaux et le siège, un projet de grand réseau a été lancé pour offrir aux bureaux dans les pays les mêmes possibilités de communication que celles dont disposent d'autres fonctionnaires de la FAO.

Si les réalisations ont été nombreuses, il ne faut pas oublier que 2000-01 a été une période encore placée sous le signe de l'austérité. Le Programme de travail et budget a de nouveau été approuvé par la Conférence à un niveau de croissance nominal zéro, soit une baisse en valeur réelle, ce qui a obligé à supprimer environ 50 postes dont 30 postes du cadre organique. Ces réductions d'effectifs ont été entreprises en consultation avec les associations du personnel et ont été grandement facilitées par l'autorisation spéciale donnée par la Conférence pour le financement des coûts liés au redéploiement et à la

cessation de service des fonctionnaires. Le système financier Oracle a commencé à produire les effets positifs que l'on peut attendre d'un système aussi moderne.

En ce qui concerne la présentation du présent document, on notera que le Programme de travail et budget 2000-01, qui fait l'objet du présent rapport sur l'exécution du programme, a été formulé avant l'adoption du cadre stratégique et n'a donc pu s'appuyer sur ses orientations. Toutefois, de nombreux éléments du nouveau modèle de programmation ont été appliqués aux programmes techniques dans le PTB 2001 afin d'améliorer la planification et la présentation des programmes et ont donc servi de base à l'établissement du présent rapport. Comme les années précédentes, la liste et l'état d'avancement des réalisations prévues dans le PTB 2000-01 sont disponibles sur le site Internet de la FAO.

On notera également que ce type de rapport a posteriori sur le travail de l'Organisation subira d'importants changements dans les prochaines éditions, tant du point de vue de l'approche utilisée que du champ d'activité couvert. Grâce à l'inclusion dans le Plan à moyen terme d'indicateurs de réalisation des objectifs et à la spécification des moyens de vérification, les futurs rapports sur l'exécution du programme seront mieux à même de comparer les réalisations aux objectifs prévus. Il sera possible également de faire rapport sur les stratégies utilisées pour traiter les problèmes multisectoriels décrits dans le cadre stratégique, ce qui améliorera la pertinence du rapport et sa contribution au renforcement des responsabilités comme demandé par les Membres.

Je suis sûr que les Membres trouveront intéressantes les informations figurant dans le présent document et y verront une nouvelle preuve que l'Organisation utilise judicieusement ses ressources et reste consciente de la nécessité de répondre aux attentes des parties prenantes en dépit de l'austérité budgétaire.



Jacques Diouf

Directeur général

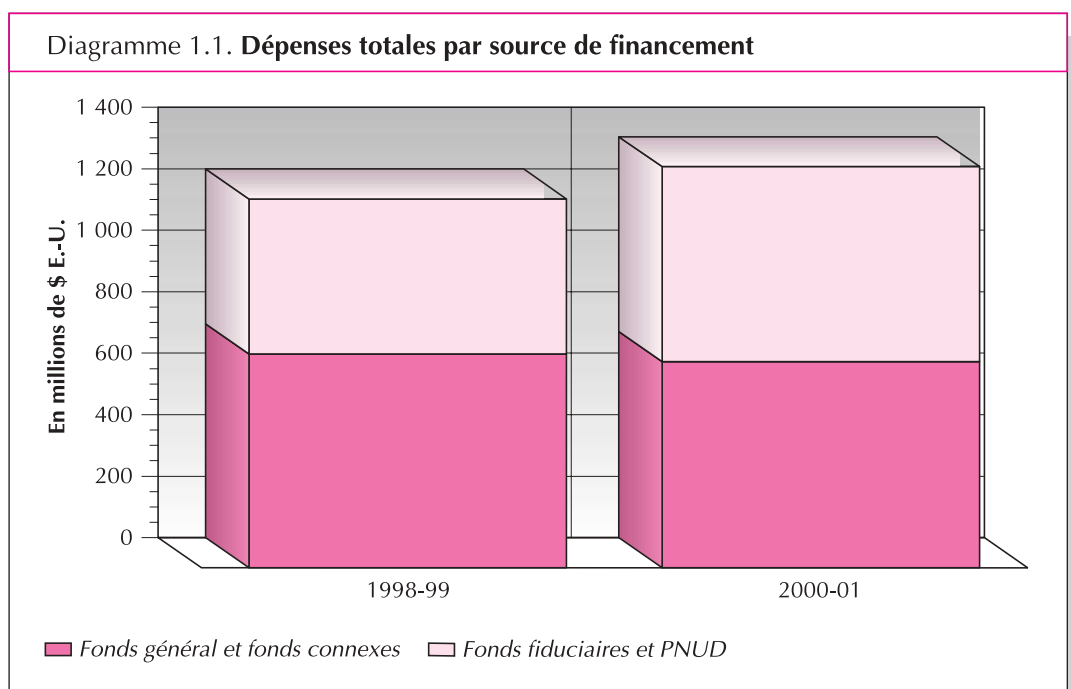
TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	iii
RÉSUMÉ	1
Exemples de domaines	2
RÉSULTATS D'ENSEMBLE	7
Évolution des ressources totales	7
Coût de l'appui au Programme de terrain	15
Services d'appui technique	16
Soutien administratif et opérationnel	19
La politique linguistique de la FAO	20
Réunions de la FAO	21
Publications	24
Matériel électronique (WAICENT et site Internet de la FAO)	25
Terminologie	26
Gestion des ressources humaines	26
Programme d'amélioration de la couverture linguistique	27
Représentation géographique et ventilation du personnel féminin et masculin: personnel du cadre organique	28
Exécution des produits du Programme de travail et budget	29
Coordination et échange d'informations	32
Appui aux États Membres et au terrain	32
Produits et systèmes d'information et bases de données	32
Engagements et accords internationaux	33
Méthodologies et directives (y compris les essais et démonstrations pilotes)	33
Études et analyses	33
Formation (y compris les cours et le matériel didactique)	33
Divers	34
RÉSUMÉ DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME	35
Chapitre 1 du PTB: Politique et direction générales	35
Grand Programme 1.1: Organes directeurs	35
Grand Programme 1.2: Politiques, direction et planification	37
Programme 1.2.1: Bureau du Directeur général	37
Programme 1.2.2: Planification, budget et évaluation du programme	37
Programme 1.2.3: Vérification des comptes	39
Programme 1.2.4: Services juridiques	40
Programme 1.2.5: Coordination du programme et des opérations	42
Grand Programme 1.3: Coordination extérieure et liaison	42
Programme 1.3.1: Relations extérieures et coordination	42
Programme 1.3.2: Bureaux de liaison	44
Chapitre 2 du PTB: Programmes techniques et économiques	45
Grand Programme 2.1: Production agricole et systèmes de gestion	45
Programme 2.1.1: Ressources naturelles	47
Programme 2.1.2: Cultures	52
Programme 2.1.3: Élevage	60
Programme 2.1.4: Systèmes de soutien à l'agriculture	66
Programme 2.1.5: Applications agricoles d'isotopes et des biotechnologies	71
Grand Programme 2.2: Politiques et développement alimentaires et agricoles	76
Programme 2.2.1: Nutrition	77
Programme 2.2.2: Information en matière d'alimentation et d'agriculture	82
Programme 2.2.3: Suivi, évaluations et perspectives de l'alimentation et de l'agriculture	89

Programme 2.2.4: Politiques relatives à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et au commerce	92
Grand Programme 2.3: Pêches	96
Programme 2.3.1: Information sur les pêches	97
Programme 2.3.2: Ressources halieutiques et aquaculture	98
Programme 2.3.3: Exploitation et Utilisation des ressources halieutiques	100
Programme 2.3.4: Politiques halieutiques	102
Grand Programme 2.4: Forêts	104
Programme 2.4.1: Ressources forestières	105
Programme 2.4.2: Produits forestiers	106
Programme 2.4.3: Politique et planification forestières	107
Programme 2.4.4: Coordination des programmes forestiers et information	109
Grand Programme 2.5: Contributions au développement durable et programmes spéciaux	110
Programme 2.5.1: Recherche, gestion des ressources naturelles et transfert des technologies	111
Programme 2.5.2: Les femmes et la population	117
Programme 2.5.3: Développement rural	124
Programme 2.5.6: Production alimentaire en faveur de la sécurité alimentaire des PFRDV	127
Chapitre 3 du PTB: Coopération et partenariats	136
Grand Programme 3.1: Assistance aux politiques	136
Programme 3.1.1: Coordination et assistance et renforcement des capacités connexes	136
Programme 3.1.2: Assistance aux politiques dans les régions	138
Programme 3.1.3: Assistance juridique aux États Membres	139
Grand Programme 3.2: Appui aux investissements	140
Grand Programme 3.3: Opérations de terrain	148
Grand Programme 3.4: Représentants de la FAO	157
Grand Programme 3.5: Coopération avec les partenaires extérieurs	161
Programme 3.5.1: Organismes multilatéraux et bilatéraux	161
Programme 3.5.2: Sensibilisation de la société civile et partenariats	162
Programme 3.5.3: Accords de coopération avec les États Membres et soutien à la CTPT et CTPD	163
Chapitre 4 du PTB: Programme de coopération technique	164
Grand Programme 4.1: Programme de coopération technique (PCT)	164
Grand Programme 4.2: Unité chargée du Programme de coopération technique	168
Chapitre 5 du PTB: Services de soutien	169
Grand Programme 5.1: Soutien à l'information et aux publications	169
Grand Programme 5.2: Administration	172
Programme 5.2.1: Services financiers	173
Programme 5.2.2: Services relatifs aux systèmes et technologies d'information	174
Programme 5.2.3: Services du personnel	175
Chapitre 6 du PTB: Charges communes	177
ANNEXE I	179
Rapport sur les réunions hors programme et sur les réunions annulées (1er janvier 2000 - 31 décembre 2001)	179
ANNEXE II	185
Répartition géographique du personnel du cadre organique	185
LISTE DES SIGLES	191

RÉSUMÉ

1. Comme indiqué dans l'avant-propos du Directeur général, l'Organisation s'est efforcée d'exécuter son programme de travail approuvé dans le même climat d'austérité que précédemment. Les crédits du Programme ordinaire sont restés inchangés à 650 millions de dollars E.-U., ce qui équivaut à une diminution en termes réels. Comme indiqué dans le Diagramme 1.1, les dépenses totales ont augmenté d'environ 9 pour cent, passant de 1 200 millions en 1998-99 à 1 304 millions de dollars E.-U. en 2000-01. Ce résultat est dû essentiellement à l'augmentation de 150 millions de dollars E.-U. de l'aide d'urgence, de 100 millions de dollars E.-U. au titre du Programme pétrole-contre-vivres pour l'Iraq et de 50 millions de dollars E.-U. liés à d'autres opérations spéciales de secours. Cela a contribué à une hausse de 25 pour cent des dépenses au titre des fonds fiduciaires et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Les dépenses au titre du fonds général et des fonds connexes, qui incluent les crédits du Programme ordinaire et les remboursements liés aux activités d'investissement co-financées et aux dépenses d'appui, ont diminué de quelque 4 pour cent.



2. Une évaluation globale des résultats de l'Organisation au cours de l'exercice biennal 2000-01 est présentée à la suite du présent résumé et développée dans le *Rapport sur l'exécution du Programme* (REP) qui fournit des informations sur l'exécution du Programme proprement dite. Des renseignements plus détaillés sur la réalisation des produits prévus pour 2000-01 sont disponibles sur le site de la FAO à l'adresse <http://www.fao.org/pir>.

3. L'actuel REP, axé essentiellement sur l'application du Programme de travail et budget (PTB) 2000-01, ne peut pas fournir d'évaluation détaillée de l'impact des activités de la FAO, étant donné qu'il faut beaucoup plus de deux ans pour ressentir l'impact d'une activité donnée. À la suite de l'adoption du *Cadre stratégique de la FAO 2000-2015* en novembre 1999, le nouveau modèle de programme ainsi que le cadre et la méthode de planification y figurant ont été appliqués au Plan à moyen terme (PMT) 2002-07 et au Programme de travail et budget 2002-03.

Les prochains REP devraient donc englober une perspective à plus long terme, correspondant à la période couverte par le PMT. En outre, l'introduction dans le Plan à moyen terme d'indicateurs de réalisation des objectifs et de moyens de les vérifier, permettra aux futurs REP de mieux rendre compte des résultats en les comparant aux objectifs prévus. Sans structure formelle d'évaluation, quelques domaines choisis, dans lesquels l'action de la FAO a eu ou devrait avoir un impact important, sont présentés ci-après.

Exemples de domaines

Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)

4. Des négociations internationales en rapport avec la santé des végétaux et l'environnement ont abouti à des accords dans plusieurs domaines importants. La Commission intérimaire des mesures phytosanitaires (CIMP) a approuvé quatre nouvelles normes internationales et créé son Comité des normes pour remplacer le Comité intérimaire. Elle a conclu des procédures pour le règlement des différends, et sur les principes d'un système d'échange d'informations phytosanitaires. Elle a aussi défini les spécifications d'une norme relative aux risques liés aux organismes vivants modifiés sur les ravageurs des plantes. Ces mesures, ainsi que l'appui apporté à la mise à jour et au renforcement des législations, réglementations et infrastructures phytosanitaires aux échelons nationaux, ont concouru à une application beaucoup plus efficace de la Convention internationale pour la protection des végétaux. Étant donné le rôle important de cette Convention dans le régime commercial renforcé mis en place à la suite du cycle d'Uruguay, de tels progrès conduisent plus ou moins directement à élargir et à faciliter considérablement les échanges commerciaux dans les pays et les régions.

Code international de conduite sur la distribution et l'utilisation des pesticides et Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

5. Le Code international de conduite sur la distribution et l'utilisation des pesticides a été révisé à l'occasion de plusieurs réunions d'experts et de consultations avec les gouvernements. Un consensus s'est dégagé sur tous les amendements, à l'exception d'un paragraphe. L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont approuvé les mêmes procédures de spécifications, ce qui a conduit à l'élaboration concertée de 22 nouvelles spécifications sur les pesticides. Le Comité de négociation intergouvernementale, organe directeur intérimaire de la Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques dangereux faisant l'objet d'un commerce international, dont la FAO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) assurent le Secrétariat intérimaire, s'est réuni deux fois pour préparer la première Conférence des Parties et superviser la procédure PIC intérimaire. Deux autres pesticides ont été inclus dans la Convention, portant le total à 28 pesticides et cinq produits chimiques. Étant donné les risques toujours importants pour la santé humaine et l'environnement dans les pays en développement liés à la mauvaise utilisation de pesticides et au manque généralisé d'informations, un cadre réglementaire plus efficace à l'échelon international et national devrait avoir un effet positif durable.

Dispositif mondial de protection intégrée (PI)

6. Ces deux dernières années, le dispositif mondial de protection intégrée est venu appuyer de nouveaux programmes PI nationaux dans 15 pays en Afrique, en Amérique latine, au Proche-Orient et en Asie. Il a été à l'origine de deux nouvelles initiatives sous-régionales: l'une dans les pays de la Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) pour aider ces pays à renforcer leur position face à des politiques d'importations plus restrictives

sur les résidus de pesticides dans les principaux marchés mondiaux; et l'autre en Afrique de l'Ouest dans les pays qui partagent les fleuves Sénégal et Niger, dans le but d'améliorer la gestion communautaire des polluants agricoles mettant en danger à la fois les systèmes de production traditionnelle et irriguée et les zones de conservation des terres humides. Le dispositif a été également à l'origine de réformes nationales de politique en matière de protection intégrée visant à réduire les subventions accordées aux pesticides afin de créer et maintenir l'accès aux marchés internationaux, en Asie et en Amérique latine. La diffusion rapide des techniques de protection intégrée conduit à une diminution des quantités de pesticides chimiques utilisés, ce qui est doublement avantageux au plan commercial: importations moins importantes de produits coûteux et exportations de produits qui seront peut-être plus acceptables pour le consommateur.

Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES)

7. Le Programme spécial général (composante criquet pèlerin) a un triple effet sur l'efficacité de la lutte commune menée contre le criquet pèlerin, en aidant les pays pour les composantes essentielles sur l'alerte et la réaction rapides, et la recherche. Un programme de terrain, bénéficiant du soutien financier d'un donateur, en place depuis 1997 dans neuf pays touchés par le criquet pèlerin autour de la mer Rouge (région centrale), est actuellement élargi à neuf pays d'Afrique de l'Ouest et du Nord (région orientale). Le personnel technique de la FAO en Égypte, en Éthiopie et au Yémen, ainsi que les chargés de liaison général nommés par les gouvernements dans les pays participants oeuvrent de concert pour renforcer les capacités, afin d'appliquer une stratégie de lutte préventive et réduire à l'avenir le risque d'une prolifération de criquets pèlerins. Le programme a notamment réussi à empêcher des infestations à grande échelle de ce ravageur, grâce à la détection d'infestations potentielles, la réaction rapide et des opérations de lutte, même s'il reste encore beaucoup à faire pour que les services nationaux chargés de la lutte contre le criquet pèlerin soient capables d'appliquer durablement des méthodes de lutte préventives.

8. Le programme EMPRES sur l'élevage aide les pays dans les domaines des plans d'intervention d'urgence, de l'assistance aux laboratoires de diagnostic et de la formation de personnel de la santé animale pour la reconnaissance rapide des maladies – aspects clés de l'alerte rapide et d'une intervention efficace. Le Programme mondial d'éradication de la peste bovine (GREP), qui se rapproche de plus en plus de son objectif fondamental consistant à éliminer totalement cette maladie dans le monde d'ici 2010, tient une place importante. Il est de plus en plus évident que certaines zones au Pakistan et dans l'écosystème somalien constituent les dernières poches d'infection, et que l'éradication totale est possible d'ici 2010 et aura un effet très positif sur la production animale. Il faut poursuivre les efforts pour s'assurer de l'éradication de la maladie et maintenir les capacités opérationnelles pour en prévenir la réapparition. L'élimination progressive et le confinement d'autres maladies animales transfrontières, telles que la fièvre aphteuse, la péripneumonie bovine, la peste porcine africaine, la peste moderne aviaire (maladie de Newcastle) et l'hépatite enzootique, ont permis d'empêcher la propagation de ces maladies, l'impact sur l'élevage étant particulièrement positif dans les régions très pauvres, notamment les groupes de pasteurs qui sont tributaires de l'élevage pour leur subsistance.

Système de micro-crédits de la FAO

9. Le système MicroBanker de la FAO est un logiciel bancaire peu coûteux conçu pour une série de produits financiers (prêts, épargne, comptes courants, dépôts à terme et portefeuilles d'actions) qui comporte aussi un module de comptabilité générale. Il peut être utilisé par toute une gamme d'institutions de financement rurales, petites et moyennes et également par des banques plus importantes. Il a déjà eu un impact sur l'amélioration des transactions bancaires dans les pays en développement, en permettant de tenir des registres précis et à jour des transactions et des comptes et d'améliorer les services pour les clients modestes grâce à une

meilleure productivité du personnel et à une réduction des frais de transaction. Le système accessible dans plus de dix langues (anglais, français, espagnol, arabe, russe et diverses langues des pays d'Asie du Sud-Est) fonctionne sur quelque 1 500 installations dans plus de 25 pays en Afrique, en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes, en Europe centrale et orientale et au Proche-Orient. Un produit utilisant Windows, MB Win, qui comporte plusieurs fonctions nouvelles, a été mis au point conjointement par la FAO et l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) et est actuellement testé dans diverses situations. Il devrait remplacer prochainement l'ancienne version de MicroBanker utilisant DOS et contribuer ainsi à l'expansion de ce logiciel très apprécié.

Agriculture écologique

10. L'agriculture écologique vise à conserver, améliorer et utiliser plus rationnellement les ressources naturelles, grâce à une gestion intégrée des sols, des ressources hydriques et biologiques en association avec des intrants extérieurs. Les bénéfices économiques et environnementaux qui en résultent sont entre autres une baisse des coûts de production, l'augmentation de la productivité et des rendements, une plus grande fertilité des sols, la reconstitution plus rapide des réserves et une meilleure régulation du débit des cours d'eau. L'agriculture écologique s'adapte à divers types de systèmes de production dans différents climats. Par exemple, elle peut réduire l'impact d'un élevage intensif en recyclant les déchets en nutriments. Depuis plus de dix ans, la FAO encourage cette pratique désormais appliquée sur plus de 25 millions d'hectares de terres agricoles. L'agriculture écologique a permis d'améliorer la conservation du milieu, d'augmenter et de maintenir la production agricole, et de réduire les fluctuations de l'offre de travail, facilitant d'autres activités génératrices de revenu et atténuant les difficultés pour les ménages ayant peu de membres en âge de travailler. Forte de ce succès, la FAO élargit la promotion de l'agriculture écologique à d'autres régions, comme l'Afrique et l'Asie centrale.

Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

11. Le Codex Alimentarius a permis d'attirer l'attention internationale sur des questions critiques de qualité et de sécurité sanitaire des aliments. Ces cinquante dernières années, toutes les grandes questions en rapport avec les produits alimentaires concernant la protection de la santé des consommateurs et les pratiques commerciales équitables ont été examinées par la Commission du Codex Alimentarius, le plus important organisme international chargé d'élaborer des normes alimentaires. La Commission, sous l'égide de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a encouragé la recherche scientifique et technologique sur les produits alimentaires ainsi que la coordination des travaux de normalisation entrepris dans d'autres organismes internationaux. Ce faisant, elle a contribué à sensibiliser davantage la communauté internationale aux questions de sécurité sanitaire des aliments et aux questions connexes et, comme en témoigne l'accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les mesures sanitaires et phytosanitaires, elle est devenue la référence internationale pour tout ce qui concerne les normes alimentaires et de santé humaine.

Système d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV)

12. Ce système a été créé pour répondre aux besoins d'informations plus fiables des décideurs, dans le but de réduire le nombre de personnes souffrant de malnutrition dans le monde et d'atteindre l'objectif de sécurité alimentaire pour tous. La création de "SICIAV nationaux" progresse grâce à l'appui concerté de la FAO et d'institutions partenaires. Le rapport intitulé *l'État de l'insécurité alimentaire dans le monde, une publication annuelle de la FAO*, a sans doute contribué largement à la prise de conscience internationale du fait que les progrès réalisés pour atteindre l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation de réduction de moitié du

nombre de personnes souffrant de malnutrition dans le monde en développement d'ici 2015, étaient trop lents. La reconnaissance de la gravité de la situation a conduit à l'organisation du Sommet mondial de l'alimentation: *cinq ans après* chargé de passer en revue, au plus haut niveau politique, les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation.

Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR)

13. Le SMIAR est reconnu comme étant la seule source d'informations sur les perspectives de la production agricole et de la sécurité alimentaire dans le monde et dans les différents régions et pays. C'est un réseau mondial qui regroupe 115 gouvernements, 61 organisations non gouvernementales et de nombreux organismes s'occupant de commerce, de recherche et de médias. Le système gère et met à jour de façon continue une base de données sur la sécurité alimentaire mondiale, régionale, nationale et sous-nationale. Si le SMIAR ne peut influencer, bien sûr, les causes, en fournissant aux décideurs et institutions d'aide d'urgence dans le monde des informations récentes et précises sur les situations d'urgence alimentaires nouvelles et permanentes, il a considérablement facilité les interventions internationales. En raison de l'augmentation du nombre de catastrophes d'origine naturelle et humaine dans le monde, le SMIAR a envoyé, ces cinq dernières années, 33 missions d'évaluation de la situation agricole et alimentaire par an dans les pays touchés, contre 18 en moyenne au début des années 90.

Programme de formation au suivi du Cycle d'Uruguay et aux négociations commerciales multilatérales sur l'agriculture

14. La FAO s'est engagée à fournir aux États Membres une assistance en rapport avec le commerce, pour les aider en particulier à se préparer aux futures négociations de l'OMC sur l'agriculture. Cette assistance technique vise à renforcer la capacité des pays en développement et des économies en transition de participer efficacement aux négociations multilatérales et de tirer le plus grand profit du commerce mondial. Pendant la période 1999-2001, 14 ateliers de formation sous-régionaux ont été organisés dans le but de renforcer les capacités en matière de commerce de 850 spécialistes venant de 151 pays en développement et en transition. Le *Manuel sur les négociations commerciales multilatérales sur l'agriculture* a constitué le principal matériel pédagogique. Des réseaux nationaux ont été organisés pour aider les gouvernements et autres parties prenantes à identifier les intérêts nationaux et à définir les positions à adopter sur ces questions dans les négociations multilatérales.

Code de conduite pour une pêche responsable

15. Le Code de conduite pour une pêche responsable, approuvé par la Conférence de la FAO, en novembre 1995, définit des principes et des normes internationales de comportement favorisant des pratiques responsables en vue de garantir la conservation, l'aménagement et la mise en valeur efficaces des ressources marines vivantes, compte dûment tenu de l'écosystème et de la biodiversité. Il a été publié en anglais, arabe, chinois, espagnol et français et de nombreux gouvernements, secteurs concernés et ONG ont pris l'initiative de le traduire dans d'autres langues. L'Accord visant à favoriser le respect par les navires de pêche en haute mer des mesures internationales de conservation et de gestion, qui fait partie intégrante du Code, a reçu 22 acceptations, alors que 25 sont nécessaires pour que l'Accord entre en vigueur. L'un des grands succès du Code à ce jour a été de conduire à la formulation de quatre Plans d'action internationaux. Ces plans ont pour objet de traiter des questions halieutiques spécifiques hautement prioritaires, par exemple la réduction des prises accidentelles d'oiseaux de mer dans la pêche à la palangre, la conservation et la gestion des requins, l'aménagement de la capacité de pêche et la prévention et l'élimination de la pêche illicite, non documentée et non réglementée.

Pour aider à faire appliquer le Code et les PAI, la FAO a élaboré des directives techniques visant à fournir des orientations pratiques aux gouvernements et aux autres parties prenantes.

Évaluation mondiale des ressources forestières 2000

16. En 2001, la FAO a publié les résultats de l'Évaluation mondiale des ressources forestières 2000 (FRA 2000), l'étude la plus complète des ressources forestières mondiales jamais entreprise. L'étude FRA 2000, qui s'est appuyée sur des informations fournies par les pays ainsi que sur des contributions provenant de centaines d'experts et organisations indépendantes, a été complétée par une étude par télédétection des modifications du couvert forestier dans les zones tropicales et par de nouvelles cartes mondiales des forêts et des régions écologiques. L'étude inclut de nouvelles estimations du couvert forestier, de la déforestation, de la biomasse forestière ainsi que les résultats d'études spécifiques portant sur plusieurs questions importantes, telles que la biodiversité, les incendies de forêt, l'offre de bois, l'aménagement des forêts, les arbres hors forêt et les zones forestières protégées. Des profils de pays bien documentés sont disponibles sur le site de la FAO, et plusieurs pays utilisent les informations qu'ils contiennent pour améliorer leurs politiques et pratiques forestières. L'étude FRA 2000 qui a déjà eu un impact sur les décisions de politique dans les pays et à l'échelon mondial, est utilisée par les universitaires, les chercheurs, les gouvernements et les ONG qui la considèrent comme une source indiscutable d'informations sur l'état des ressources forestières mondiales.

Forum des Nations Unies sur les forêts et Partenariat de collaboration sur les forêts

17. La FAO a fourni un appui déterminant pour la création du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) qui doit se réunir chaque année entre 2001 et 2005 pour étudier les moyens de parvenir à un aménagement durable des forêts. En outre, le Partenariat de collaboration sur les forêts a été créé sous la présidence de la FAO. Ce partenariat, unique en son genre, regroupe les principales organisations qui s'occupent de foresterie. Il appuiera le processus du Forum, et sert de mécanisme de renforcement de la collaboration entre organisations qui cherchent à promouvoir un aménagement et une conservation plus rationnels des forêts dans le monde. Le Partenariat de collaboration sur les forêts a une influence considérable sur la manière de travailler des organisations, en offrant un modèle dont des organisations d'autres secteurs pourraient souhaiter s'inspirer.

Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA)

18. Le PSSA a continué à aider les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) à améliorer leur situation en matière de sécurité alimentaire grâce à une augmentation rapide de leur productivité et de leur production vivrière fondées sur l'utilisation de méthodes économiques et durables, la réduction de la variabilité de la production d'une année sur l'autre et l'amélioration de l'accès à la nourriture. En 2000-01, le PSSA est devenu opérationnel dans 66 pays et des propositions ont été formulées pour 17 autres. À preuve de l'ampleur de l'impact, les crédits biennaux du Programme ordinaire de 10 millions de dollars E.-U. ont contribué à mobiliser des ressources supplémentaires dépassant 240 millions de dollars E.-U., fournies sous forme de contributions multilatérales, bilatérales et unilatérales d'un large éventail de donateurs et dans le cadre des budgets des pays. La coopération générale au titre du PSSA, qui permet aux pays bénéficiaires de tirer profit de l'expérience et des compétences d'autres pays en développement, fait partie intégrante du programme et s'est rapidement étendue. Quelque 1 370 experts et techniciens ont été engagés, dont 340 sur le terrain, dans le cadre de 25 accords de coopération général